

LETTRE D'INFORMATION

Tarifs des Services du Centre Communal d'Action Sociale
Vie Sociale et Autonomie

2018



**CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE**

Madame, Monsieur,

L'évolution des indicateurs économiques sur les douze derniers mois conduit le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Périgueux à vous informer de la révision annuelle de ses tarifs.

En ce sens, voici les nouveaux tarifs applicables à compter du 1er janvier 2018.

Service des repas

	Tarifs 2018
Repas servis dans les restaurants clubs	7.25€
Repas servis à domicile	9.25€

Le C.C.A.S. peut prendre en charge une partie du coût de ces repas.

Cette aide est calculée en fonction du reste à vivre :

<u>Repas servis dans les restaurants clubs</u> <u>Plein tarif 2018 : 7.25€</u>	Taux de prise en charge	Montant de l'aide 2018	Participation du bénéficiaire 2018
Reste à vivre inférieur à 250€	50 %	3.62€	3.63€
Reste à vivre compris entre 251 et 300€	30 %	2.17€	5.08€
Reste à vivre compris entre 301 et 400€	20 %	1.45€	5.80€
Revenus inférieurs à 1226€	10 %	0.72€	6.53€

<u>Repas servis à domicile</u> <u>Plein tarif 2018 : 9.25€</u>	Taux de prise en charge	Montant de l'aide 2018	Participation du bénéficiaire 2018
Reste à vivre inférieur à 250€	50 %	4.62€	4.63€
Reste à vivre compris entre 251 et 300€	30 %	2.77€	6.48€
Reste à vivre compris entre 301 et 400€	20 %	1.85€	7.40€
Revenus inférieurs à 1226€	10 %	0.92€	8.33€

Résidence Autonomie Wilson

Au 1er janvier 2018

	Loyer	Charges	Loyer + Charges
T1 bis	422.97€	48.08€	471.05€
T2	439.24€	48.55€	487.79€

Tarif mensuel de location des garages de la Résidence Wilson : 45.85€

Renseignements complémentaires et précisions au 05 53 53 11 54